

*Canagrex*

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Toucher au but? Dites la vérité?

**Une voix:** Dites qu'ils ruent comme des ânes.

**M. Blais:** Oui, peut-être. Et c'est pourquoi il faut leur étriller les oreilles de temps à autre.

J'espère que la doctrine que défendent aujourd'hui les conservateurs qui participent au débat, sera la même qu'ils défendront lors des prochaines élections fédérales, car rien ne me ferait plus de plaisir qu'un deuxième débat sur Petro-Canada. Nous savons quel sort les électeurs ont réservé en 1980 aux conservateurs qui ont tenté de défendre leur gouvernement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Huntington:** Combien y a-t-il de députés libéraux de l'Ouest?

**M. Blais:** Ceci dit, je ne m'étonne pas que le ministre de l'Agriculture éprouve beaucoup de difficultés avec Canagrex, car généralement l'opposition conservatrice, la vraie opposition conservatrice, a l'habitude de réagir ainsi chaque fois que nous cherchons à favoriser nos exportations.

**M. Huntington:** C'est du socialisme pur et simple et vous le savez bien J. J., vous êtes parfaitement d'accord.

**M. Blais:** Monsieur le Président, même les conservateurs l'ont essayé depuis le nationalisme de John A. MacDonald. Je recommande à mes vis-à-vis . . .

**M. Rossi:** Où allez-vous?

**M. Huntington:** Ici même. Je ne serai pas très loin.

**M. Blais:** . . . et même au député qui quitte son fauteuil, de lire l'ouvrage que le professeur Glen Williams de l'Université Carleton a publié dernièrement, «Not for Export», dans lequel il expose l'attitude des Canadiens vis-à-vis des exportations. Les producteurs canadiens et le gouvernement ont eu pour objectif de satisfaire d'abord à la demande nationale. Nous avons jusqu'ici fait l'erreur de ne pas chercher à accéder aux marchés internationaux. En fait, c'est le secteur de la production alimentaire qui en a passablement souffert. Nous sommes bel et bien déficitaires à l'heure actuelle. Nous sommes portés à exporter nos produits agricoles sous une forme à peine traitée, voire non traitée du tout. Cette tendance s'explique du fait que nous nous sommes employés essentiellement à satisfaire à la demande nationale. C'est là une des raisons pour lesquelles nous avons eu d'immenses déficits depuis quelques temps au chapitre des produits finis et des produits manufacturés.

• (1600)

En fait, c'est exactement ainsi que se comporte le parti conservateur à l'égard de Canagrex. Les arguments que ses députés ont avancés sont inexacts. Le gouvernement a apporté au projet de loi C-85 deux amendements fort importants lors de l'examen en comité, dans le but exprès de dissiper les craintes que le secteur aurait pu éprouver au sujet de cette mesure législative cruciale.

La principale question en cause était la disposition relative à l'achat et à la vente. On soupçonnait la nouvelle société Canagrex de vouloir concurrencer le secteur privé. Nous avons répété à maintes reprises que le rôle de Canagrex consistait à secondar le secteur privé, et non pas à le concurrencer. Nous voulons mettre sur pied cette société pour améliorer la capacité de production des producteurs canadiens en leur assurant des débouchés supplémentaires. Le but de cette société n'est pas de concurrencer le secteur privé. Il n'a d'ailleurs jamais été question qu'elle participe à l'activité du secteur privé.

Je sais très bien de quoi je parle, car je dirige la Corporation commerciale canadienne par le biais du Centre d'approvisionnement pour l'exportation. Nous ne concurrençons en aucune façon le secteur privé. Nous prospectons les marchés internationaux pour compléter l'activité du secteur privé. J'ai d'ailleurs demandé à ses représentants de me citer un seul cas où nous leur avons fait concurrence au chapitre des exportations. Ils en ont été incapables. Pas une seule fois nous avons cherché à les concurrencer; bien au contraire, nous avons facilité l'accès du secteur de la petite entreprise canadienne aux marchés internationaux pour qu'elle y vende ses produits. En fait, l'an dernier, nous avons accru de 34 p. 100 les exportations des fabricants canadiens, dont la valeur a dépassé le demi-milliard de dollars. C'est ainsi que nous envisageons d'organiser Canagrex et non en concurrente du secteur privé.

Rien dans le bill ne laisse entrevoir que la société fera concurrence au secteur privé. Il n'entre pas dans les traditions des sociétés d'État de concurrencer le secteur privé. Il y a évidemment de petites exceptions à la règle. Mais elles existent parce que le gouvernement et la population du Canada avaient l'impression que l'activité dans certains secteurs ne protégeait pas suffisamment les intérêts nationaux.

Les dispositions de ce projet de loi n'autorisent pas Canagrex à s'occuper de production alimentaire ou à posséder des terres de culture. C'est bien précisé dans le bill. La société ne peut pas se mêler directement ou indirectement de production alimentaire.

Les changements qui s'imposaient ont été apportés pour faire en sorte que Canagrex ne puisse agir qu'à la demande des organismes, sociétés et particuliers qui souhaitent tirer parti des avantages qu'offre cette mesure et seulement de concert avec eux. Canagrex dit qu'elle ne peut s'introduire sur le marché sans y être invitée. Je suis en mesure de comprendre ce que dit le ministre, car c'est ainsi que mon ministère fonctionne. Nous ne pouvons pas intervenir sur le marché sans en être priés. J'ai parfois l'impression que c'est une contrainte, mais c'est néanmoins ce que le bill prévoit.

En réalité, les craintes qu'expriment les députés de l'opposition lorsqu'ils parlent de sombres complots et de nouvelles sociétés de la Couronne qui vont en quelque sorte imposer des méthodes de mise en marché aux agriculteurs n'ont absolument aucun fondement.

**M. Huntington:** Bê, bê.